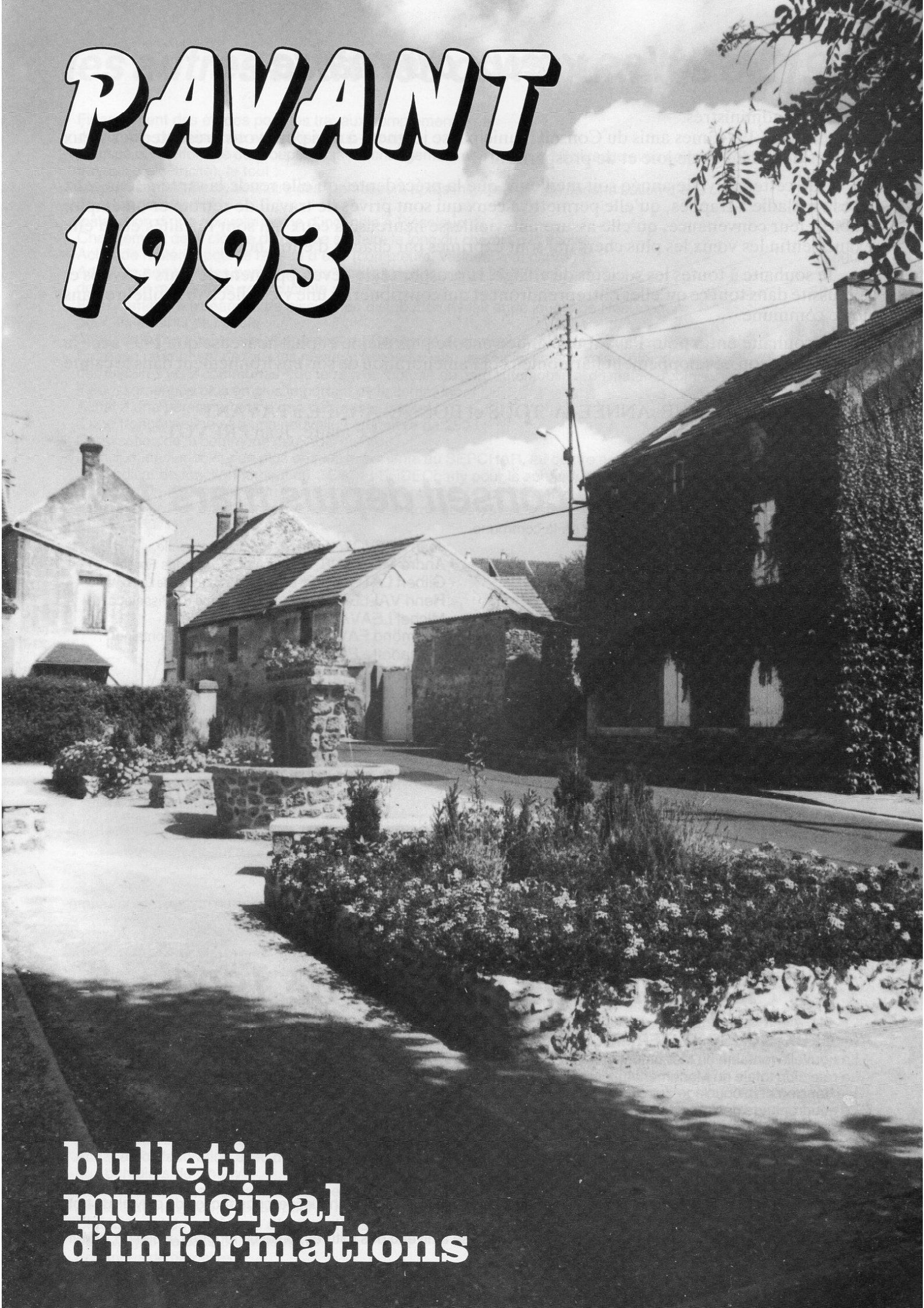


PAVANT

1993



**bulletin
municipal
d'informations**

les vœux du maire

Chers administrés,

Au seuil de 1994, mes amis du Conseil municipal se joignent à moi pour vous présenter des vœux sincères de bonheur, de joie et de prospérité.

Que cette nouvelle année soit meilleure que la précédente, qu'elle rende la santé à tous ceux que la maladie a frappés, qu'elle permette à ceux qui sont privés de travail de retrouver un emploi stable à leur convenance, qu'elle assure une vieillesse heureuse à ceux qui sont retraités et qu'elle exauce enfin les vœux les plus chers qui sont exprimés par chacun d'entre nous.

Je souhaite à toutes les sociétés du village, la prospérité, le développement de leurs activités et la réussite dans tout ce qu'elles entreprendront et qui contribuera à une vie collective meilleure dans notre commune.

Je souhaite enfin pour Pavant une année encore plus pleine et plus heureuse que 1993 avec la poursuite de son développement harmonieux et l'amélioration de son environnement dans le calme et la sérénité.

BONNE ANNÉE A TOUS et BONNE ANNÉE à PAVANT

Le maire, Jean PREVOT.

le maire et son conseil depuis mars 1989

Ils animent le présent et préparent l'avenir de la commune.



Jean PREVOT, maire, 7, rue de Bassevelle.
André MOULINS, 1^{er} adjoint, 8, clos des Forges.
Gilbert LATOUR, 2^e adjoint, 19, rue Jean-de-La-Fontaine.
Henri VALLET, 3^e adjoint, 12, route de Pisseloup.
Michel LEVAL, 12, rue de l'Église.
Raymond FAVIER, 22, rue Jean-de-La-Fontaine.
Bernadette PRETAT, 7, rue de l'Église.
André DUNIAU, 9, route de Bassevelle.
Eliane MAUGARD, 21, rue de l'Église.
Cyprien BIONAZ, 44, rue Jean-de-La-Fontaine.
Germaine PERRIN, 6, rue de la Cabine.
Marcel ZICRY, 13, rue de l'Église.
Paul GABETTE, 56, rue Jean-Jaurès.
Louis BONNARD, 35, rue Jean-de-La-Fontaine.

Ils sont à votre disposition pour répondre à toute question que vous leur poseriez sur la gestion de notre commune. La mairie est ouverte :

- lundi, mardi, vendredi, de 15 h à 17 h;
- jeudi de 14 h à 17 h;
- samedi de 10 h à 12 h.

Le Maire, pour raison de santé, n'a plus la possibilité pour le moment d'assurer sa permanence en mairie, tous les samedis de 17 h à 19 h. Il délègue son premier Adjoint pour tenir la permanence à sa place.

Les grands travaux de 1993

(illustrations en pages suivantes)

A - CEUX QUI SONT TERMINÉS

- La nouvelle fontaine du Monument aux morts avec ses jardinières et ses bancs.
- La réfection totale du Monument aux morts.
- L'extension et le bouclage du réseau d'eau, chemin de la Ferme.
- Le goudronnage des rues de l'Église et de la Cabine.
- L'aménagement paysager du carrefour rue La Fontaine - Route de Bassevelle.
- La construction de nombreuses jardinières dans plusieurs rues du village.
- L'éclairage et la mise en valeur de l'église.

B - CEUX QUI SONT EN COURS

- L'aménagement de la route de Pisseloup, 1^{ère} tranche (élargissement de la chaussée, construction du pluvial, de trottoirs, de parkings et d'espaces verts).
- L'agrandissement de la salle du Clos-Monsieur, avec mise à niveau des toitures, pose de fenêtres, isolation, chauffage, électricité.

les autres activités communales de 1993

- Financement des études pour les travaux complémentaires de la route de Pisseloup et de Pisseloup-Pavant :	10 600 F
- La mise en conformité du groupe scolaire (changement des portes de 3 classes avec poignées de sécurité, travaux d'électricité), le tout :	48 000 F
- Mise en conformité du vestiaire des footballeurs après installation d'un second ballon d'eau chaude pour les douches :	14 000 F
- Installation d'une nouvelle borne d'incendie à Pisseloup :	19 000 F
- Changement de la clôture du groupe scolaire le long du chemin des écoliers :	
- Achat de matériel pour le réseau d'eau (compteurs, vannes, manchons) :	15 000 F
- Achat de nombreuses parcelles pour une surface totale de 22 778 m ² dont 1 158 m ² en zone constructible :	63 100 F
- Financement des séances de piscine, de distribution de lait et de jouets de Noël pour les enfants de l'école :	21 200 F
- Achat de livres pour le développement du Centre de documentation et de lecture de l'école :	5 000 F
- Entretien permanent de tous les réseaux (incendie, eau, assainissement, voirie, électricité), des espaces verts communaux, du terrain de football, du parc automobile et du matériel communal devenu important.	
- Fleurissement de plus en plus important de la commune.	
- Achat d'une pompe à eau, d'une débroussailleuse, d'une tronçonneuse et d'une nouvelle bétonnière de 250 l :	24 000 F
- Dératisation de la commune deux fois par an.	
- Participation financière de plus en plus importante au SEPCHAR, au centre aéré de Charly, au syndicat de fonctionnement du CES, au SUDECharly pour le schéma directeur qui est terminé :	61 000 F
- Participation au festival "Juin musical" avec financement d'un concert à l'Eglise :	3 000 F
- Maintenance des appareils informatiques et électroniques de la commune.	



Nouvelle fontaine et ses jardinières



Travaux route de Pisseloup

- Gratuité totale de l'électricité offerte à toutes les sociétés du village qui ont utilisé les salles polyvalentes pour leurs activités (A.C.J.M., Foyer rural, A.S. Pavant, Club Saint-Bald).	
- Augmentation de toutes les subventions.	
- Participation financière importante à l'opération "Brioche" pour l'enfance inadaptée.	
- Achat de panneaux de signalisation et de 10 barrières parking :	8 000 F
- Achat de 12 jardinières suspendues qui seront posées au printemps.	
- Participation financière de plus en plus importante pour le ramassage des ordures ménagères et des "monstres", pour l'Aide sociale, le service incendie et les assurances communales :	228 800 F
- Achat en collaboration avec d'autres communes du canton, d'un véhicule léger aux pompiers de Charly :	3 650 F
- Réfection des regards d'assainissement dans le "Clos des Bréjons".	
- Achat d'un nouveau drapeau pour la mairie :	3 300 F
- Changement du système d'aération et des blocs électriques de sécurité dans la grande salle polyvalente :	6 000 F
- Échanges de parcelles.	

travaux qui devraient être faits en 1994

A - AU DÉBUT DE L'ANNÉE

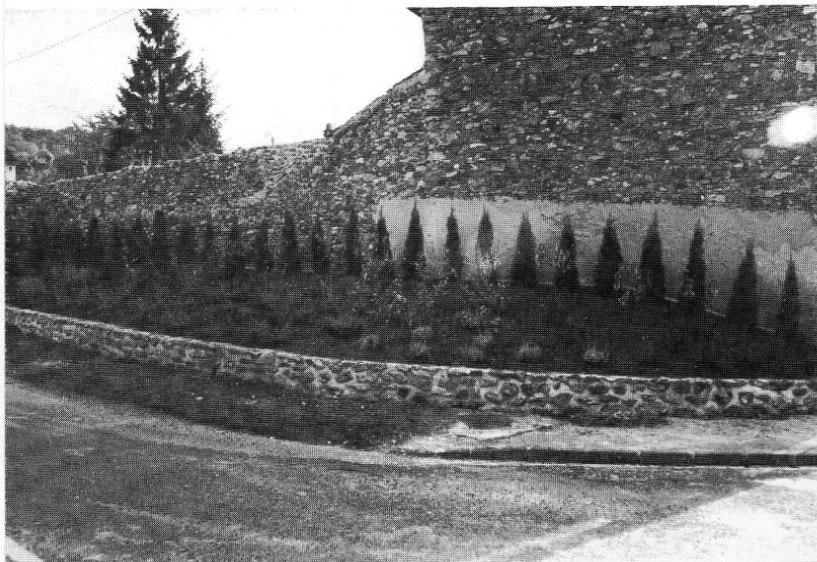
Travaux programmés en 1993, dont le financement est assuré et pour lesquels les ordres de services sont passés :

- goudronnage des trottoirs, construction de jardinières et de parkings à Pisseloup-Pavant.
- Réfection de la rue du Val de Marne, partie basse.
- Remise en état de tout le chemin de la Ferme, avec travaux de drainage au bas des vignes.
- Remise en service des rus de la Renarde, des Geais et des Fontinettes, grâce à des travaux de dérivation d'eaux au chemin des Tournants.
- Aménagement d'un terrain de pétanque place de la Mairie.

B - EN COURS D'ANNÉE

Si les finances communales le permettent :

- aménagement de la route de Pisseloup (2^e tranche).
- Construction d'un local surmonté de jardinières et d'une nouvelle fontaine à la place de l'ancien lavoir du Bout-d'en-Haut, rue La Fontaine.
- Construction de nouvelles jardinières et espaces verts.
- Études de diagnostic sur le fonctionnement du réseau d'assainissement.
- Mise en place d'un Plan d'Occupation des Sols.
- Goudronnage sommaire de la rue Grouzy.
- Travaux visant à protéger le terrain de football et à l'arroser.
- Plantations dans toutes les jardinières de la route de Pisseloup, de Pisseloup-Pavant et de la commune.



Aménagement paysager carrefour route de Basseville.



Église éclairée

état civil de l'année

LES NOUVEAUX NÉS

6.06.93 Amine BELKISS
27.06.93 Rémi Jacques Louis LEMONNIER
30.07.93 Tony Christophe ADAM
27.08.93 Xavier Jean-Claude Paul CHIVEE
4.09.93 Jérémy Joseph René Gilles RACLIUS
10.09.93 Jérémy Christian Serge ALEXANDRE
22.09.93 Etienne Hervé DEHAUSSY
22.09.93 Gaëtan Christian Eugène MONNIER

CEUX QUI SE SONT UNIS

3.07.93 Roger PERRIGAULT
et Jeannine VILLEROY
11.09.93 Noël Denis VIDON
et Yvette Rita LE DLUZ
25.09.93 Cyrille Jean-Claude CROUZEVIALLE
et Nathalie Andrée VANKEIRSBILCK

CEUX QUI ONT DISPARU

3.01.93 Marie Catherine ZANETTA,
veuve FERNANDEZ
9.01.93 Juliette PERICART
3.02.93 Danielle Yvonne Octavie LAGADEC,
veuve DUBOIS
18.02.93 Anna SLOBODNIK,
veuve Pierre LEMISTRE
25.02.93 Lucien Clair PERICART
7.04.93 Camille, Andrée, Augustine FREDINGUE,
épouse Jean GAUFICHON
11.11.93 Madeleine, Fernande LEREDDE,
épouse Jean POULAIN
25.12.93 Léone VERDIER,
veuve Lucien OLIVIER

de tout et de rien

- Si vous êtes nouvel habitant de la commune, faites-vous connaître en Mairie. On vous indiquera vos droits et vos devoirs au regard de la vie de notre village (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, sécurité sociale, eau, assainissement, associations, etc.). Munissez-vous du livret de famille.
- Lorsqu'un logement ou une maison change d'occupant, le compteur d'eau est automatiquement remplacé par la commune, même si l'habitation n'a été occupée que très temporairement. Le nouvel occupant, s'il vient d'une autre commune, a donc à sa charge : la taxe de branchement au réseau d'eau : 480 F et l'avance sur consommation qui est de 1 000 F.
- Lorsque vous quittez définitivement votre logement ou votre maison, n'oubliez pas de faire relever votre compteur d'eau. **Ce dernier doit toujours être parfaitement accessible au préposé chargé des relevés.**
- La gestion du service de l'eau et de l'assainissement est communale.
- Le service de ramassage des ordures ménagères est confié à une entreprise spécialisée. **Le ramassage des poubelles a lieu tous les mardis matins.**
Il est recommandé, pour éviter que les sacs poubelles ne soient éventrés par les animaux qui divaguent, ou par les pies, d'utiliser des poubelles qui ne doivent pas dépasser 20 kg. C'est plus propre et plus pratique. En 1993, les taxes sur les ordures ménagères ont beaucoup augmenté (la commune n'y est pour rien). Elles vont encore augmenter, dans les prochaines années, dans des proportions importantes.
- **Le ramassage des "monstres" en 1994** est prévu aux dates suivantes : **jeudi 14 avril et jeudi 6 octobre.**
- Les tarifs de l'eau et de l'assainissement ont augmenté en moyenne de 5% depuis le 1^{er} juillet 1993. Ils sont affichés sur les panneaux municipaux. **Les compteurs d'eau seront relevés entre le 10 et le 31 janvier 1994.**
- Pour ceux qui désirent connaître la riche histoire de notre village, ils pourront se procurer en mairie "L'histoire de Pavant" pour 160 F ; un livre que tout foyer pavonais se doit de posséder.
- Les finances communales se portent bien puisqu'au 1^{er} janvier 1994 il restait en caisse la somme de 414 207 F. C'est la dixième année consécutive que la municipalité n'a pas augmenté les impôts de la commune.
- En 1993, la commune, en collaboration avec "Juin musical de Charly" a organisé un très joli concert de clarinettes, à l'Église ; 90 personnes y assistaient.
- Deux salles polyvalentes sont à la disposition de la population pour les cérémonies familiales. Les tarifs que l'on peut se procurer en mairie sont les mêmes que ceux de 1993.
- Tout le monde a pu constater que la commune faisait de gros efforts pour améliorer le cadre de vie du village (nouvelle fontaine, jardinières, talus aménagés, entrées du pays fleuries, réfection de la chaussée). Faites un geste de votre côté, pensez à fleurir aux beaux jours votre balcon, votre maison, votre cour, vous contribuerez ainsi à faire de notre village un lieu coquet et agréable.
- Le sapin de Noël pour les enfants de l'école a été offert cette année par M. et Mme Foucault. Celui de la mairie a été offert par M. et Mme Daniel Mathias.
Chaleureux remerciements aux généreux donateurs.

si bibliothèque municipale m'était contée...

La Bibliothèque est un organe essentiel d'un village moderne. Elle doit être un lieu d'interaction entre toutes les sociétés de la commune, le Bureau d'aide sociale, la P.M.I., les particuliers, l'école, etc.

Le livre, élément indispensable dans la construction de la personnalité de l'enfant, objet de communication, d'information, de rêve, de magie et d'esthétique, doit avoir une place importante dans notre commune.

L'étonnement d'un tout-petit devant les premières images, la découverte d'un enfant de Maternelle plongé dans un bain de mots, l'attention d'un groupe d'adultes ou d'enfants face à un conteur ou la surprise apportée par un poète ou un écrivain, voilà certaines joies que nous réserve notre Bibliothèque municipale.

Donner le goût de lire, le plaisir de lire à tous les enfants de la commune, ouvrir à tous les gens du village les portes de la bibliothèque et favoriser une communication entre l'adulte et l'enfant à partir du livre, nous semble un devoir culturel qu'une petite commune comme la nôtre se doit d'accomplir.

Le rôle de la bibliothèque est de mettre des moyens d'information à la portée de tous et de les aider à se les approprier. Et pour cela il faudrait lui adjoindre tout naturellement une médiathèque.

Or aujourd'hui, notre commune n'a pas les moyens budgétaires pour acheter des films, des cassettes vidéo ou audio, des disques, etc. Et puis le local actuellement utilisé est beaucoup trop petit pour abriter une médiathèque.

Mais pourquoi notre commune n'envisagerait-elle pas de créer un espace lecture avec coin vidéo, à la mesure de ses moyens, où la bibliothèque municipale actuelle et le centre de documentation de lecture de l'école seraient regroupés en un seul CENTRE afin de mettre tous les équipements actuels et nécessaires à la disposition de la bibliothécaire et pour permettre ainsi, aux nombreux lecteurs, de s'adonner à leur passe-temps favori ?

Il faut savoir qu'actuellement notre bibliothèque, même dans un espace restreint, fonctionne très correctement avec 94 adhérents, dont 75% d'enfants.

C'est très encourageant mais ce n'est pas suffisant pour une commune de 800 habitants. Les animations qu'elle met en place sont de plus en plus riches et nombreuses mais insuffisamment visitées pour témoigner d'une pleine activité et d'un épanouissement qu'elle mérite.

En 1993 la Bibliothèque municipale a présenté des animations sur l'Europe, la veillée d'autrefois, une rétrospective sur l'école de 1789 à nos jours et Jean de La Fontaine pour la journée "La fureur de lire".

Ces animations ont attiré 160 visiteurs qui ont pu, en ces occasions, découvrir que la Bibliothèque communale comptait 2 100 ouvrages et documents tous aussi riches et intéressants pour donner l'envie de lire.

En 1994, la Bibliothèque présentera une soirée Napoléon, une animation sur le sport, l'histoire de l'automobile avec peut-être la visite du Musée de l'automobile de Nogent-l'Artaud, la vigne et les métiers du champagne avec visite de caves et pour le Noël prochain, un conte pour lequel un effort tout à fait particulier doit être fait.

C'est en effet dans ce domaine que l'on recueille les meilleures impressions. Rappelons-nous les soirées où nos parents nous racontaient des histoires à la veillée ou au moment de dormir ! C'était un moment privilégié où nous recueillions des sensations, des images et des émotions que l'on ne peut oublier et que l'on a pu retrouver, plus tard, au cinéma ou dans un livre. Ce furent, à chaque fois, des moments intenses et des événements marquants et enrichissants qui nous procurèrent un plaisir profond.

Créer "**L'heure du conte**" à la bibliothèque, c'est doter celle-ci d'un équipement indispensable. Et pour les enfants qui ne savent pas lire encore, c'est le seul moyen de découvrir l'émotion littéraire qui doit les guider vers un avenir culturel artistique et intellectuel.

Notre commune, déjà consciente de ces nécessités, avait mis en place, en 1988, une bibliothèque de "fortune". Mme Plonquet, à l'époque, s'était proposée de la faire fonctionner et de la développer. Elle s'est attelée sérieusement à la tâche qu'elle s'était fixée, et grâce à sa ténacité, à son militantisme pour la lecture, à sa motivation pour ce poste et aux nombreux stages qu'elle a effectués, elle a gagné ses galons de bibliothécaire, ce que souhaitait la municipalité.

Le temps est donc venu pour Pavant de trouver les moyens de se doter d'une bibliothèque digne d'une commune moderne.

la vie de nos sociétés

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE PAVANT

L'A.S. Pavant a bien commencé la saison 93-94. Après cinq journées, l'équipe senior occupe le fauteuil de leader dans son championnat de District Aisne 3^e Division.

L'équipe des moins de 15 ans occupe le milieu du tableau.

L'équipe des moins de 12 ans fait le difficile apprentissage de son premier championnat; quant aux débutants, à qui le Club, aidé de la commune et du Conseil général, vient d'offrir de nouveaux buts de foot à 7, ils se battent comme de beaux diables pour la première année de leur très longue carrière.

L'A.S. PAVANT, forte de ses cinquante joueurs licenciés et encadrée de ses dix dirigeants voués à sa réussite, envisage l'avenir avec optimisme.

Le président, Bernard LEMONNIER



Les jeunes de L'A.S. PAVANT

CLUB SAINT-BALD DU 3^e AGE

C'est le club qui compte le plus grand nombre d'adhérents. C'est aussi le club des jeux du vendredi, salle du Clos-Monsieur, de 14 à 18 h.

C'est encore le Club qui offre gratuitement un goûter tous les derniers mercredis de chaque mois et une fois l'an, un succulent repas avec spectacle et soirée dansante à tous ses sociétaires retraités ou âgés de plus de 60 ans.

C'est enfin le Club de la joie, de la bonne humeur, des services rendus, où l'ambiance est excellente.

C'est le club d'Henri Vallet que tout le monde connaît pour son dynamisme, ses plaisanteries et sa gentillesse.

Le Club Saint-Bald remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se montrent si généreux lors de la vente de ses calendriers et fait savoir qu'en 1994, il organisera un thé dansant avec orchestre, et plusieurs voyages.

Le Club Saint-Bald, c'est le club solidement uni autour de son Président, de sa Vice-Présidente et de son Bureau pour souhaiter à toutes et à tous une **BONNE et HEUREUSE ANNÉE 1994.**

Le président, Henri VALLET



Le Club Saint-Bald en plein travail

LE FOYER RURAL

Le Foyer rural vient de débiter sa saison 93-94 et compte déjà près d'une soixantaine d'adhérents.

La section tennis de table, en compétition, obtient d'excellents résultats tant au plan individuel qu'au plan collectif. En effet, les récents championnats UFOLEP ont vu Pavant terminer deuxième équipe du département. En catégorie cadets (individuel) nous sommes vice-champion de l'Aisne et en senior, troisième. A l'heure où nous écrivons, notre équipe est partie défendre nos couleurs dans le cadre du championnat de Picardie. Pavant a été choisi pour organiser, en 1994, les prochains championnats départementaux à Charly.

Deux nouvelles activités ont été récemment créées :

- une troupe de majorettes fonctionne deux fois par semaine sous "le bâton" de Mlle Philibert. Vingt-cinq jeunes filles s'entraînent, pour que les beaux jours venus, elles puissent nous régaler dans les rues du village lors de manifestations locales;
- une section modélisme qui se cherche encore au niveau des horaires et sera encadrée par deux animateurs (construction et pilotage). Déjà un bébé est né dans le cadre de cette activité, en la personne d'un avion radiotélécommandé.

Un temps fort marquera la vie du village le 29 janvier prochain. En effet, la Fédération départementale des Foyers ruraux organisera avec le Foyer rural de Pavant une grande exposition sur le thème "Prévention - Santé - Jeunesse". Une inauguration aura lieu qui sera le point de départ d'une tournée départementale. Vous pourrez venir y débattre avec des intervenants des problèmes de la drogue, du sida, de l'alcool, du tabagisme... Nous vous tiendrons informés du déroulement de ces journées.

En ce début d'année, le Foyer rural vous présente, à toutes et à tous, ses meilleurs vœux et espère vous rencontrer dans le cadre de ses activités.

Le président, P. VERGNOLLE

L'ASSOCIATION DU CLUB DES JEUNES DU MERCREDI

Les activités du Club ont été beaucoup plus "dis-crètes" dans notre village au cours de ces derniers mois. Ceci ne veut pas dire pour autant qu'elles ont été inexistantes ou même moins nombreuses. Ce fut, au contraire, une année très riche en découvertes, en pratiques et en vécu au sein de notre groupe tant pour les enfants que pour les organisateurs, notamment avec des activités jusque là inhabituelles comme le camping à la ferme...

Cette année, un peu plus d'une trentaine d'enfants fréquente encore les activités du mercredi après-midi. Notre souci majeur est avant tout le plaisir de ces enfants, notre objectif permanent est d'éviter le désœuvrement hebdomadaire, en leur permettant de vivre, en toute simplicité, des situations intenses en découvertes et en réalisations personnelles et collectives. Bien sûr, il appartient à chacun d'entre eux d'en percevoir et d'en saisir le sens...

Les Membres du Bureau de l'A.C.J.M. et moi-même souhaitons à tous une heureuse année, sereine en matière de bien-être, et surtout de santé.

La présidente, Christiane AUBRY



Carnaval à l'A.C.J.M.

LES ANCIENS COMBATTANTS

La section des Anciens Combattants du village a eu la douleur et la très grande tristesse de perdre son président, Lucien Péricart. Elle a tenu, à nouveau, à lui rendre hommage ici en évoquant sa personnalité attachante et ses mérites exemplaires.

La disparition de Lucien Péricart a laissé un grand vide parmi nous, mais nous nous sommes engagés à poursuivre le chemin qu'il s'était tracé et à faire de notre association une association telle qu'il l'avait imaginée, plus présente, plus active, plus solidaire pour perpétuer encore longtemps le souvenir de ceux qui ont payé de leur vie pour l'honneur de la France.

La section a renouvelé son bureau qui se compose ainsi : président : Daniel Collin; vice-président : Jacques Widmer; trésorier : Guy Parisy; secrétaire : Roger Perrigault.

Le repas des Anciens Combattants a eu lieu à Charly en 1993, celui du 8 mai 1994 aura lieu à Pavant.

Le président adresse ses plus vifs remerciements à la commune pour les travaux importants de rénovation qui ont été faits cette année sur le Monument aux morts et présente à tous ses meilleurs vœux pour 1994.

Le président, Daniel COLLIN



Le Monument aux morts rénové et ses jardinières.

LE CERCLE DES ANCIENS

Le temps passe, les ans s'accumulent et bientôt une nouvelle année va arriver.

Mais ne restons pas tristes, car elle doit nous apporter santé, bonheur et joie.

Ce sont les vœux que le Cercle des Anciens adresse bien sincèrement à tous et que dans tous les foyers, la bonne entente soit parfaite.

Nous informons, comme chaque année, les personnes habitant Pavant et qui sont nées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1924 (70 ans dans l'année) et qui veulent entrer au Cercle des Anciens, qu'elles doivent contacter M. Babé, M. René Nouveau ou M. André Fauvet pour leurs inscriptions. Les cotisations sont de 70 F par personne.

Encore une fois le Cercle des Anciens vous souhaite **BONNE ANNÉE 1994**.

Le président, André FAUVET

LA BONNE LIGNE DE PAVANT

Le président Francis WYNS et son bureau présentent à tout le monde, une bonne et chaleureuse année 1994 au bord de l'eau avec la gaule à la main.

"La bonne ligne de Pavant" tiendra son assemblée générale en mairie le **VENDREDI 28 JANVIER à 18 h.**

Amis pêcheurs, venez nombreux car il faudra reconstituer le bureau, le trésorier M. René Nouveau ayant démissionné pour raison de santé. A ce sujet, le Président lui adresse ses plus chaleureux remerciements pour le travail qu'il a réalisé au sein de l'association et pour le sérieux de sa gestion.

Amis pêcheurs, pour que notre association vive, pensez à prendre votre permis de pêche à Pavant car il n'y a que 55 F sur le prix du permis qui servent à faire fonctionner l'association, à réempoissonner les lieux de pêche, à payer le bail du lot de pêche et à régler les frais de fonctionnement.

Amis pêcheurs, venez nombreux à notre réunion car il y a des changements pour le nouveau permis de pêcher. **BONNE ANNÉE 1994 à TOUS.**

Le président, Francis WYNS

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes adresse ses plus vifs remerciements aux très nombreux habitants pour l'accueil qui a été réservé à la vente des cartes de membres honoraires. C'est grâce à la générosité de tous qu'il est possible de présenter une si belle fête patronale.

Mais, tout ceci n'aurait pu être réalisable sans l'aide de très nombreux bénévoles, tant pour la confection du char fleuri et des fleurs, que pour la décoration du village.

Pour permettre tous les ans les défilés de Châtea-Thierry et Pavant, un grand merci également à la Municipalité dont le soutien nous est très précieux.

Le président, Henri VALLET



La musique de Chézy-sur-Marne